

Traite AVODA ZARA

Proposition de plan – Premier chapitre - Daf 11 a & b

11 a

Guemara :

A propos de Onkelos bar Kelonimos, un converti.

- *Le Roi envoya des troupes pour le ramener à Rome.*
 - *Onkelos leur a exposé des versets et les a persuadés de se convertir.*

- *Le roi a envoyé plus de troupes; il leur a ordonné de ne pas parler à Onkelos.*
 - *Comme ils le prenaient, il a dit 'je vais juste dire une chose. Un adjoint tient une lampe pour un fonctionnaire, un fonctionnaire tient pour un maire, un maire pour un gouverneur, et un gouverneur pour un roi. Le roi tient-il pour quelqu'un?*
 - *Les soldats : Non.*
 - *Onkelos : Pourtant, Hashem a éclairé Israël « Va Hashem olekh lifneihem yomam... »*
 - *Les soldats se sont tous convertis.*

- *Le roi a envoyé plus de troupes; il leur a ordonné de ne pas parler à Onkelos.*
 - *Pendant qu'ils le prenaient, il vit une Mézouza; il a mis sa main dessus et leur a demandé ce que c'est.*
 - *Onkelos: Un roi mortel est assis à l'intérieur, et ses serviteurs le protègent de l'extérieur. Les serviteurs de Hachem eux sont à l'intérieur, et Il les garde de l'extérieur - "Hash-m Yishmor Tzeisecha u'Vo'echa."*
 - *Les soldats se sont convertis. Le Roi n'a pas envoyé plus de troupes.*

Rav Yehudah commenta le verset : "Shnei Goyim be Vitnekh"

- *Il est écrit "Geiyim" (exaltés). Cela fait allusion à Antonin et Rabbi (qui descendent d'Esav et de Yakov). La laitue, les courges et les radis étaient toujours sur leurs tables, en toutes saisons.*
 - *Les radis coupent la nourriture / faciliter la digestion,*
 - *la laitue transforme la nourriture,*
 - *et les courges élargissent les intestins (pour aider à manger plus).*

Tana debei R. Yishmael a enseigné pourquoi les appelle-t-on "Kishu'in" (courges), car elles sont « Kashé » (durs) au corps comme une épée!

- ➔ *Les petites gourdes sont utiles. Les grosses gourdes sont nuisibles.*

A propos de la michna, par mi les jours de fêtes idolâtres, il y avait,

- *selon R. Meir, le jour où le roi est né, le jour où le père du roi est mort ...*
- *selon les sages le jour de la mort que s'ils ont brûlé ses objets pour les idoles*

R. Meir ne fait pas la distinction entre brûler ou non les objets ayant appartenu au roi. Il interdit toujours le commerce durant cette journée et soutient que le fait de brûler n'est pas une loi spécifique aux non juifs, et les Sages soutiennent que c'est une loi des idolâtres !

Mais selon une beraita : Nous aussi (Juifs) pouvons brûler des objets après la mort d'un roi. Ceci n'est pas interdit en raison des «voies de l'Emori»

- *Si c'était une loi des idolâtres, ceci devrait être interdit pour les Juifs - "be 'houkoteihem Lo tele'hou"!*
 - *Tous conviennent plutôt que ce n'est pas une loi idolâtre. Au contraire, cela montre de l'honneur au roi;*
 - *R. Meir soutient que durant cette journée anniversaire ils servent l'idolâtrie peu importe qu'ils ont brûlé ou non.*
 - *Les Sages soutiennent qu'ils ne servent l'idolâtrie que s'ils brûlent, car alors la date de cet anniversaire est significative pour eux.*

Selon une Beraita : Les Juifs aussi peuvent brûler les objets après la mort d'un roi. Ceci n'est pas interdit en raison des « voies de l'Emori »;

- *Nous brûlons son lit et les objets qu'il a utilisés.*
 - *Quand Raban Gamliel est mort, Onkelos a brûlé 70 Mané (pièces d'argent de) Tzuri.*
 - *Mais, nous avons dit que nous brûlons (seulement) son lit et les Kelim qu'il a utilisés !*
 - *En fait, il a brûlé des objets d'une valeur de 70 Mané.*
 - *Vraiment, nous ne détruisons rien d'autre lorsqu'un roi meurt ?*
 - *Pourtant une beraita énonce que lorsqu'un roi meurt, on coupe les jambes de ses animaux. Cela n'entre pas dans l'interdit d'imiter les «voies de l'Emori».*
 - *Rav Papa: Cela fait référence au cheval sur lequel il est monté.*
 - *Ne fait-on pas de même pour les animaux Tahor (que les gens ne montent pas) ?*
 - *Tout dépend si cette manière de couper les tendons rend l'animal treifah.*
 - *Si elle ne rend pas treifah, c'est permis (couper les tendons en dessous de l'articulation)*
 - *Sinon, interdit.*
 - ➔ *Rav Papa : il s'agissait de la génisse qui tirait le carrosse royal*

A propose de la michna : Le jour où un idolâtre se rase la barbe, il faisait une fête pour les idoles ...

- *Est-ce que la Mishnah signifie le jour où il se rasait la barbe et il laissait une mèche où le jour où il se coupait à la fois la barbe et les cheveux ?*

Les deux sont interdits.

- *Beraita 1 : Le jour où il se rase la barbe et il garde une mèche pour les couper plus tard.*

Proposition de plan, d'ossature du daf. Meh'ila par avance pour les erreurs éventuelles qui s'y trouvent.
Vous pouvez me les signaler à jerome.touboul@gmail.com

- *Beraita 2 : Le jour où il se rase la barbe et la mèche.*

Rav Yehudah : Rome a une autre fête: qui a lieu une fois tous les 70 ans, Ils placent un homme en bonne santé (pour représenter Esav) sur un homme boiteux (Yaakov); 'Esav' porte les vêtements d'Adam ha'Rishon, et a la peau de R. Yishmael sur son visage, et le poids 200 Zuz d'une pierre précieuse très rare suspendu à son cou;

- *Ils couvrent le marché d'escarboucles, et annoncent devant lui : ce que le trompeur avait annoncé était faux ; le frère (Yaakov) de notre maître (Esav) un trompeur;*
 - *celui qui n'a pas pu voir cette fête ne la reverra pas (il n'est pas susceptible de vivre encore 70 ans);*
- *et il disait aussi « l'escroc n'a pas gagné par son escroquerie (en prenant les bénédictions); mais malheur à celui-ci (Esav), quand celui-ci (Yakov) se lèvera. »*
- *Rav Ashi s'étonne : Ils ont dit par inadvertance la vérité!*
- *Ils voulaient dire : le frère de notre maître est un trompeur ; mais la façon dont ils ont dit implique, « le frère de notre maître l'escroc,... » .*

Pourquoi la Mishna ne mentionne-t-elle pas cette fête?

- *Elle n'évoque que les fêtes qui ont lieu chaque année, mais sinon pas comptées.*
- *Quelles sont les fêtes de Perse?*
 - *Mutradi, Turski, Muharanki et Moharin.*
- *Et les fêtes de Bavel ?*
 - *Ce sont Muharanki, Aknisei, Bechanuni et le 10 Adar.*
- *R bar 'Hanan bar Rav Chisda : Il y a cinq maisons d'idolâtrie fixes: Beit Bal à Bavel, Beit Nevo à Kursi, Tarasa à Mefeg, Tzerifa à Ashkelon et Nashra en Arabie.*
 - *Rav Dimi complète : i Yarid à Ein Bechi et Nidvacha à Ako.*
 - *R. 'Hanan bar Rav 'Hisda : Quelle est la signification de dire que ces maisons sont fixes?*
 - *Rav 'Hisda: Les gens y font des sacrifices tous les jours de l'année.*
- *Shmouel : En 'houtz la'Aretz, seul le jour de la fête est interdit (mais pas trois jours avant).*
 - *Le jour de la fête est-il vraiment interdit ?*
 - *Le jour de la fête des marchands, Rav Yehudah a permis à Rav Berona de vendre du vin et à Rav Gidal de vendre du blé.*
 - *Le jour de la fête des marchands est différent, car ce n'est pas une fête annuelle fixe.*